

## DÉCLARATION DES REVENUS 2012

12

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES



Envoyez votre déclaration au centre des finances publiques de votre domicile **au plus tard le 27 mai** ou déclarez sur impots.gouv.fr.

	Vous déposez u	ıne déclarati	on pour la première fois	Cochez ►		
			déclaration. Indiquez:	N° FIP ▶	340861351454787894 A	
				N° fiscal ▶	0517387589089 C	1000000
			N° fiscal du	conjoint ▶		1000000
				N	UMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR	VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT
ÉTAT CIVIL						
	DÉCLARANT 1 Mor	nsieur 🔲	Madame X	ι	DÉCLARANT 2 Monsieur Madame	
Nom	GLASER					
Nom de naissance						
Prénoms	SARAH MAUD					
Date de naissance	28 \07 \197	73				
Lieu de naissance	75 PAR	RIS 16E				
c:	DÉPARTEMENT COMMUN				PARTEMENT COMMUNE/PAYS	
SI vous sounaitez	voir figurer votre nor	n de naissan	ce sur nos courriers, cochez	la case ▶		
ADRESSE AU 1ei	JANVIER 2013					
Adresse	9 RTI	E DE MINERV	7E			
Adicase	NUMÉRO RUE					
	34210	AZILLANET COMMUNE				
	CODE POSTAL	COMMUNE				
Appartement	NUMÉRO ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT RÉSIDENCE			NB. PIÈCES
Statut						
	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	E HÉBERGÉ	GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTA	IRE		
CHANGEMENTS	D'ADRESSE					
D//	2012 / //		400	17.7	. 2012	
Adresse	·	tre aaresse au	1 <sup>er</sup> janvier 2012 et la date du	_		
	N° RUE			CODE POSTAL	COMMUNE	
Appartement	N° ÉTAGE ES		RÉSIDENCE			NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE LO	CATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT 🗌	NOM DU PROF		
Déménagement	en 2013 <i>Indiquez vo</i>	tre adresse ac	tuelle et la date du déménage	ement:	\( \( \) \(	
Adresse	N° RUE			CODE POSTAL	COMMUNE	
Appartement	N° ÉTAGE ES	C. BÂT.	RÉSIDENCE			NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE LO	CATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT 🗌	NOM DU PRO	PRIÉTAIRE	
	> -/					
	À L'AUDIOVISUEL					ØRA
Si aucune de vos	résidences (principa	ale ou second	daire) n'est équipée d'un t	éléviseur, coch	ez la case ►	DRA
SIGNATURE DU	OU DES DÉCLARAN	NTS				
<u>Tél: 0468452</u>	2187			À		Le
Mél:				_		
			CTA	7		
Si vous déposez la décla	ration au titre d'un mandat,	cochez la case et	apposez votre cachet ØTA			
SERVICES GESTIONNAIRES	SITUATION ET CHARGES DU FO				TAXE D'HABITATION	

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2012 Rectifiez si nécessaire dans la case blanche  Mariés	B I PARENT ISOLÉ
Divorcé(e)/séparé(e)D Veuf(ve)V  Pacsé(e)s0	C I PERSONNES À CHARGE EN 2012 Rectifiez si nécessaire dans la case blanche
Date des changements en 2012	Enfants à charge
- Mariage X	Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2012 ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge F
N° fiscal de votre conjoint	Année de naissance
2012	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité
- Divorce/séparation/rupture de Pacs	Année de naissance
	Nom, prénoms, date et lieu de naissance
Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire  1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage  > Vous viviez seul au 1er janvier 2012 et vous avez un enfant:  • majeur ou marié/pacsé (ou mineur imposé en son nom propre) non rattaché à votre foyer;  • décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.  - Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul	Enfants à charge en résidence alternée  Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2012  ou nés en 2012 ou handicapés quel que soit l'âge
> Vous ne viviez pas seul au 1er janvier 2012	Nom et adresse de l'autre parent
2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 % P  Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2012, remplissait ces conditions F	Personnes invalides vivant sous votre toit  Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % R  Année de naissance
3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre:  – Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et:	Nom, prénoms, date et lieu de naissance
<ul> <li>vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions;</li> <li>ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé après l'âge de 75 ans, remplissait ces conditions;</li> <li>ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2012, remplissait ces conditions</li></ul>	D I RATTACHEMENT EN 2012 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs  sans enfant
E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
F I COORDONNÉES BANCAIRES utilisées pour le versement de la prime pour l'emploi ou de BIC	es crédits d'impôt. Si ces coordonnées sont inexactes, joignez obligatoirement un RIB.
VOS REVENUS CONNUS	

67
15
26
-
ė
20
5
AR
Σ
9
ō
-
463
9
5
0
2
Щ
7
N
TI
S.
<
[1]
I
ER
W
- 2
×
2
3
8
100
pres
声
Ξ
1
$\stackrel{\cdot}{\simeq}$
42
0
7
9

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENS	ION	<b>S ET RENTES</b> Si un m	ontant impi				t dans i	la case blanche
TRAITEMENTS, SALAIRES Revenus d'activité connus		DÉCLARANT 1	L	DÉCLARANT 2		1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	:	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Corrigez si le montant est inexact	1AJ	8501	. 1BJ		. 1CJ		1DJ	
Autres revenus imposables connus préretraite, chômage	1 A D	2545	. 1BP		1CP		1DP	
	1AK		. 1BP_ . 1BK_		. 1CF		1DP	
Demandeur d'emploi de plus d'un an: cochez la case	1AI	COCHEZ >	. 1BI	COCHEZ >	. 1CI	COCHEZ >	1DI	COCHEZ >
Revenus d'heures supplémentaires exonérés connus  Corrigez si le montant est inexact	1AU	51	1BU		. 1CU		1DU	
POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI Pour recevoir votre pri				1 1			404	COCUEZ
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année	1AX	COCHEZ >	. 1BX_	COCHEZ >	. 1CX	COCHEZ >	1DX	COCHEZ >
3	1AV	898	. 1BV		. 1CV		1DV	
Y compris heures supplémentaires exonérées						1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE		-
REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)  Montant connu du RSA « complément d'activité »		FOYER				The PERS. A CHARGE	•	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Corrigez si le montant est inexact	1BL				. 1CB		1DQ	
PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES		DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		1 <sup>RE</sup> PERS. À CHARGE	:	2 <sup>E</sup> PERS. À CHARGE
Total des pensions, retraites, rentes connues							1	
Corrigez si le montant est inexact	1AS		. 1BS_		. 1CS		1DS	
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 % Pensions alimentaires perçues	1AT 1A0	1800	1BT_ 1B0_		. 100		1D0	
RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX		moins de 50 ans		de 50 à 59 ans		de 60 à 69 ans		à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW		. 1BW		. 1CW		1DW	
2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS Si un m	ontai	nt imprimé est inexact,	rayez-le e	t indiquez le montant	total exa	ct dans la case blanche		
Produits des actions et parts soumis au prélèvement libérate							2DA	
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélè							2DH	
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoire	s au	res que ceux indiqu	uės lignes	2DA et 2DH			2EE	
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT ne le déduisez pas						l I	206	
Revenus des actions et parts								
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA et distributions perçues via votre entreprise								
·								
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT Revenus de valeurs mobilières et distributions							2TS	
Autres revenus distribués et revenus des structures soumise	s ho	rs de France à un ré	égime fisc	al privilégié		,	2G0	
Intérêts et autres revenus assimilés							2TR	11
AUTRES						l I	ı	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prél							2CG	1 1
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prél Frais venant en déduction							2BH 2CA	± ±
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères							2AB	
Crédit d'impôt « directive épargne » et autres crédits d'impô	t res	tituables					2BG	
Déficits des années antérieures non encore déduits						1	1	
Impatriés : revenus perçus à l'étranger exonérés (50%)			. 2AN	09	2AQ		2AR 2DM	11
imponies, revenus perçus a renanger exoneres (50 %)							ZUM	
3 I PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIÈRES, DR	ROITS	SOCIAUX ET GAIN	S ASSIMI	LÉS				
GAINS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU À 24% quel que soit le m								
	3VG			Perte 2012				
En cas de pertes antérieures à 2012 non encore imputées, indiquez le	déta	l sur papier libre ou joi	ignez le tab	oleau de suivi nº 2041	1 SP			
4.0505000	D.	10		144				
<b>4 I REVENUS FONCIERS</b> lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résu Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas Adresse de la location					4BE	2640		
Revenus fonciers imposables					4BA			
Déficit imputable sur les revenus fonciers					4BB			
Déficit imputable sur le revenu global								
Primes d'assurance pour loyers impayés des locations conve								
Si vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale, cochez la case 4BZ COCHEZ >								
REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS à imposer suivant le sy			nuntra 10	aration	ØXX			
Montant total des revenus à imposer n'incluez pas ces revenus d Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour le								
, section of the								=

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES											
CSG déductible connue, calculée sur les i	revenus du pa	trimoine. Si ce montant	est inexact, co	rrigez co	ase 6DE		Į		<u> </u>	6DE	
Pensions alimentaires versées à des enfa							6GI	1 <sup>ER</sup> ENFANT		6GJ	2 <sup>E</sup> ENFANT
Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs.  6EL 1ER ENFANT								<b>_</b>	6EM	2 <sup>E</sup> ENFANT	
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants,): décision de justice définitive avant 2006.										6GP	
Autres pensions alimentaires versées (er										6GU	
<b>Déductions diverses</b> <i>Nom et adresse des bénéficiaires des pensions</i>										6DD	
Nom et daresse des benencialies des pensions	et noture des de	eductions diverses									
				- 4 -				_			>
ÉPARGNE RETRAITE: PERP ET PRODUITS AS:	SIMILES			DEC	LARANT 1			DÉCLARANT 2	ı		PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS				SRS		6	RT			6RU	
Rachats de cotisations PRÉFON, COREM e				SSS		<u> </u>	SST			6SU	
Plafond de déduction				. DC		٠	DT			CDII	
Corrigez si le montant est inexact Vous souhaitez bénéficier du plafond de				SPS			PT			6PU 6QR	COCHEZ >
Vous êtes nouvellement domicilié en Fra										6QW	COCHEZ >
Cotisations aux régimes obligatoires d'ei					rees precedent					04	
ou aux contrats «Madelin» et versemen				ogs		<u> </u>	QT		╛	6QU	
7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT Dons à des organismes établis en Fra	anco										
<ul> <li>Dons à des organismes d'aide aux pers</li> </ul>		iculté (maximum 521 A				7	UD			7UE	
<ul> <li>Dons a des organismes à aide aux pers</li> <li>Autres dons (associations d'utilité publique,</li> </ul>							UF.			70E	
- Report années antérieures 7XS 07		7XT 08	The second second	χυ 09				10		7XY	11
				100	CLARANT 1	1		DÉCLARANT 2		7AG	,
Cotisations syndicales des salariés et po				AD			AE! AF			7AG 7AH	
Nombre d'enfants poursuivant leurs ét					ıècr	1		ıvcér			FMC CHD
- Enfants à charge				EA	LLÈGE		LC	LYCÉE		7EF	ENS. SUP.
- Enfants à charge en résidence alternée	·			'EB CO	illar	<b>_</b>	EU	LICEL	<b>_</b>	7EG	LNJ. JOI.
Frais de garde des enfants de moins de											
- Enfants à charge				UA	ENFANT		UD	2 <sup>E</sup> ENFANT		7GC	
<ul> <li>Enfants à charge en résidence alternée</li> <li>Nom et adresse des bénéficiaires</li> </ul>			7	GE 1ER	ENFANT	J 7	'GF	2 <sup>E</sup> ENFANT	<b>_</b>	7GG	3 <sup>E</sup> ENFANT
<ul> <li>si vous avez engagé les dépenses po</li> <li>Nombre d'ascendants bénéficiaires de</li> <li>Vous avez employé directement pour la</li> <li>Vous (ou votre conjoint ou une personne à v</li> </ul>	l'APA, âgés de a première foi	e plus de 65 ans, pour is un salarié à domicile	lesquels vou	Js avez	engagé des	dépense	es			7DD 7DL 7DQ 7DG	NOMBRE >  COCHEZ >  COCHEZ >
Nom et adresse des bénéficiaires	olle tharge) ave	ez la carte d'ilivalidite	u du IIIUIIIS	<b>60</b> %0						700	COCHEZ
										7.67	
Primes de rente survie, contrats d'épar										7GZ	
Dépenses d'accueil dans un établissem	ent pour pers	onnes dépendantes.				7	CD	1 <sup>RE</sup> PERS.	<b>_</b>	7CE	2 <sup>E</sup> PERS.
<b>Dépenses en faveur de la qualité envir</b> Si vous avez réalisé une seule catégorie de trav	onnementale vaux dans votre	de l'habitation princi habitation principale situé	pale - Imme e dans un imn	euble d	collectif, sans	s <mark>réalisat</mark> ssez les co	tion ises	d'un bouquet ci-dessous. Sinon,	de tra	vaux tice.	
Si vous avez bénéficié d'un éco-prêt à tau	ux zéro, année	de l'offre de prêt:	2011 7	NG	COCHEZ >	J			2012	7WE	COCHEZ >
Montant des dépenses ouvrant droit au	crédit d'impôt	au taux de:									
*			11% 7	TU					15 %	7TV	
				TX						7TY	
Intérêts des emprunts contractés pour			'habitation	brincib	ale Offres de	prêt émise		PREMIÈRE ANNUITÉ	7		ANNUITÉS SUIVANTES
<ul> <li>Logements anciens acquis du 6.5.2007 logements neufs acquis ou construits d</li> </ul>						7'	- 1	REMIERE ARROTTE		7VZ	ANNOTES SOLVANTES
<ul> <li>Logements neufs non-BBC acquis ou construits of</li> </ul>										7VZ 7VV	
<ul> <li>Logements neufs non-BBC acquis ou cor</li> </ul>							νU			7VT	
- Logements neufs BBC acquis ou constru											
0											
8 I DIVERS Élus locaux indemnités de fonction soumises :	à la rotonuo à la	r contco				Q	ву	DÉCLARANT 1		8CY	DÉCLARANT 2
Plus-values connues en report d'impositi							ו טיי			8UT	
			i, comgez cos							331	
Personnes domiciliées en France percev			clarác paga 5	roto	ue pour la	مادينا طينة		( offoctif		OTI	
<ul> <li>Revenus exonérés (y compris salaires et p</li> <li>Revenus étrangers imposables en Fran</li> </ul>										8TI 8TK	
Revenus exonérés non retenus pour le c										8FV	COCHEZ >
Contrats d'assurance-vie conclus à l'étr										8TT	COCHEZ >
Comptes bancaires à l'étranger joignez le	a déclaration n°	3916 ou la liste des comp	ites sur papier	libre						8 <b>UU</b>	COCHEZ >
9 YF	YG	YH	YK		YT			YU		YZ	